

enquête très poussée qui, on l'espère, fournira des chiffres sur l'étendue réelle du chômage. Ces chiffres indiqueront sûrement que le chômage est en moyenne d'au moins 20 p. 100 dans les nations en voie de développement.

Honorables sénateurs, voilà un bref exposé de certains aspects du problème. Le rapport formule certaines recommandations très concrètes, qui, cependant, représentent, à mon sens, un strict minimum, car je croyais qu'elles seraient beaucoup plus draconiennes. La principale invite les pays industrialisés à accroître leur aide de manière qu'elle égale 1 p. 100 de leur produit national brut. C'est là un objectif dont on parle depuis longtemps. L'organisme compétent des Nations Unies l'a fixé, à la conférence sur le commerce, et il est confirmé dans ce rapport.

Le rapport recommande, en outre, que 70 p. 100 de l'aide accordée par les pays donateurs proviennent d'une source officielle. Cela revêt une grande importance en ce qui concerne le Canada, car notre pourcentage est déjà très élevé. Le rapport contient quelques recommandations générales quant à la nature de cette aide. Il recommande qu'il soit mis fin progressivement au caractère conditionnel de l'aide. Honorables sénateurs, nous avons conscience de l'importance de cette recommandation. L'aide conditionnelle est celle qui fournit des matières premières, mais non des capitaux. Elle achemine les matières premières d'un pays vers un autre et c'est pourquoi les acheteurs se trouvent liés à l'économie du pays donateur. Cette forme d'aide présente de nombreux inconvénients et la valeur nette de l'aide accordée s'en trouve considérablement diminuée.

Le rapport recommande d'autre part que le pourcentage d'aide multilatérale comprise dans l'aide globale des pays donateurs passe de 10 p. 100—c'est le pourcentage actuel—à 20 p. 100. Ceci s'applique, bien entendu, à l'aide qui est distribuée par des organismes tels que les Nations Unies, la Banque mondiale, la Société financière internationale et d'autres organismes internationaux.

Le rapport porte également, bien entendu, sur le commerce. En écoutant le discours du trône, j'avais en arrière-pensée certaines des recommandations que la Commission Pearson a formulées sur la question du commerce. Je voudrais les faire porter au compte rendu en résumé, avec votre permission. Je ne les lirai pas en entier. Je me suis dit combien le discours du trône et ses répercussions dans le monde eussent été différents si on avait donné suite à ces recommandations. Le leader du gouvernement n'aurait pas eu à s'en excuser en l'appelant un simple document philosophique, auquel il a fallu, le lendemain, donner du corps par deux appendices: l'un était un

terne écho du passé et l'autre une sorte de pieux espoir pour l'avenir. Au lieu de la philosophie qu'on nous avait servie, on nous aurait sans doute dit que le Canada allait partir avec quelque chose d'aussi concret que les recommandations de la Commission Pearson. Certaines de ces recommandations feront peut-être sursauter les honorables sénateurs. En remplaçant les pays évolués par le Canada, certains liraient: le Canada devrait supprimer le plus tôt possible les droits d'accise et d'importation sur les produits non concurrentiels qui intéressent particulièrement les pays en voie de développement.

Le Canada devrait élaborer des plans relativement aux produits protégés, en vue d'assurer qu'avec le temps une part toujours croissante de la consommation intérieure soit satisfaite par des importations en provenance des pays en voie de développement.

Le Canada devrait financer des stocks-tamppons en vue d'appuyer les accords commerciaux.

Le Canada ne devrait imposer aucun nouveau contingent restrictif pour les produits intéressants surtout les pays en voie de développement, et ce, même si de temps à autre, pendant la dernière session, nous avons vu, et sans doute le verrons-nous encore pendant la session actuelle, cachées dans des décrets du conseil, des restrictions quantitatives sur les importations en provenance des pays en voie de développement. Le Canada devrait instituer un régime général non-réciproque de préférence pour les produits manufacturés et semi-manufacturés. Le FMI devrait étudier des mesures de dédouanement pour financer le commerce, et le Canada devrait apporter une aide financière directe aux banques régionales de développement.

On se demande si les pays développés vont vraiment faire attention à ces recommandations. Sommes-nous vraiment prêts à ouvrir nos portes et à souffrir sur notre propre marché pour aider ces pays?

J'ai dit que les recommandations Pearson étaient minimales et particulièrement anodines et même ces suggestions ont, à mes yeux, ce caractère.

J'ai dit que le rapport, tel qu'il se présente, n'était pas du tout équitable pour le Canada. Par exemple, à la page 148, nous trouvons un tableau sur l'aide officielle au développement de différents pays déterminés, en pourcentages du produit national brut. Le Canada y figure avec une contribution, en 1968, de 0.28 p. cent, ce qui nous place ainsi après l'Autriche, la Belgique, la France, l'Allemagne, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, l'Angleterre, les États-Unis et, bien sûr, bien d'autres pays.

Je suis heureux de vous déclarer, honorables sénateurs, que ce tableau, s'il était un